SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Habitudes de consommation d'alcool et de drogues chez les délinquantes autochtones et les délinquantes non autochtones

Une forte proportion de délinquantes autochtones signale une consommation abusive d'alcool ou de drogues dans les 12 mois précédant leur arrestation.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les problèmes de consommation d'alcool et de drogues demeurent répandus parmi les délinquantes, en particulier chez les délinquantes autochtones[1,2]. Étant donné que les délinquantes autochtones représentent une part disproportionnée de la population de délinquantes purgeant une peine de ressort fédéral, l'étude réalisée visait à examiner les différences qui existent entre les habitudes de consommation d'alcool et de drogues chez les délinquantes autochtones et les délinquantes non autochtones.

Ce que nous avons fait

Le Questionnaire informatisé sur la toxicomanie pour les femmes (QITF) permet d'évaluer les délinquantes sous responsabilité fédérale au moment de leur admission dans un établissement correctionnel[3]. Dans l'ensemble, 908 délinquantes (35 % Autochtones, *n* = 316)[4] ont rempli le QITF entre novembre 2016 et janvier 2019.

Ce que nous avons constaté

Quatre-vingts pour cent des délinquantes sous responsabilité fédérale ont déclaré avoir consommé de manière abusive de l'alcool ou des drogues dans les 12 mois précédant leur arrestation; 97 % des délinquantes autochtones, comparativement à 71 % des délinquantes non autochtones. Quatre-vingts pour cent des délinquantes autochtones, comparativement à 49 % des délinquantes non autochtones, avaient un problème de toxicomanie allant de modéré à grave.

La majorité des délinquantes autochtones (92 %) ont signalé avoir consommé de l'alcool et/ou des drogues dans les 12 mois précédant leur arrestation, comparativement à 75 % des délinquantes non autochtones. Parmi les délinquantes ayant consommé de l'alcool ou des drogues dans les 12 mois précédant leur arrestation, les délinquantes autochtones étaient plus susceptibles que les délinquantes non autochtones d'indiquer les stimulants du SNC[5] comme étant le principal type de drogue consommée (27 % comparativement à 13 %), alors que les taux de consommation d'alcool (20 % comparativement à 21 %, respectivement) et d'opioïdes (16 % pour chacun des groupes) étaient comparables chez les deux groupes de délinquantes.

Les délinquantes autochtones étaient près de deux fois plus nombreuses que les délinquantes non autochtones à signaler des antécédents d'usage de drogues injectables (UDI; 46 % comparativement à 24%). Le partage d'aiguilles a été signalé dans des proportions similaires parmi les délinquantes ayant déclaré une consommation de drogues injectables (40 % dans les deux cas). Deux tiers (67 %) des délinquantes autochtones, comparativement à 42 % des délinquantes non autochtones, ont indiqué avoir consommé de multiples drogues et/ou de l'alcool au cours d'une même journée.

Près du tiers (30 %) des délinquantes autochtones et 15 % des délinquantes non autochtones ont signalé avoir consommé de l'alcool ou des drogues pendant la grossesse. Les délinquantes autochtones et les délinquantes non autochtones ont indiqué avoir consommé plus souvent de l'alcool lorsqu'elles étaient enceintes.

La consommation d'alcool ou de drogues[6] a contribué au comportement criminel des délinquantes dans plus de la moitié des cas (58 %), tous groupes confondus. Plus du trois quarts (78 %) des délinquantes autochtones, comparativement à près de la moitié (48 %) des délinquantes non autochtones, ont signalé ce lien. Cependant, parmi les délinquantes présentant un problème de toxicomanie important ou grave, on n'a pas constaté de différence entre les délinquantes autochtones et les délinquantes non autochtones en ce qui concerne l'association consommation-criminalité (89 % comparativement à 87 %, respectivement).

Ce que cela signifie

La compréhension des habitudes de consommation d'alcool ou de drogues, particulièrement dans les 12 mois précédant l'arrestation, permet au Service correctionnel du Canada (SCC) d'effectuer des interventions ciblées auprès des délinquantes autochtones et non autochtones, de leur fournir des services de santé et d'assurer une gestion mieux éclairée des cas. Les programmes correctionnels qu'offre le SCC, notamment à l'intention des délinquantes, des délinquantes autochtones et des délinquantes sexuelles, permettent de traiter une multitude de comportements criminogènes, y compris la toxicomanie. Cependant, le fait d'intégrer aux interventions et à la gestion de cas les nouveaux renseignements sur les habitudes de consommation d'alcool et de drogues, comme l'utilisation accrue des stimulants du SNC parmi les délinquantes autochtones, permet de favoriser davantage la réussite de la réadaptation et de la réinsertion sociale des délinquantes.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des Publications de recherche pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Sarah Cram et Shanna Farrell-MacDonald

[1] Farrell-MacDonald, S., 2014, *Habitudes de consommation d'alcool et de drogues au cours de la vie des délinquantes* (RIB 14-24). Ottawa, ON : SCC.
[2] Farrell-MacDonald, S., 2014, *Comparer les habitudes de consommation d'alcool et de drogues chez les délinquantes autochtones* (RIB 14-26). Ottawa, ON : SCC.
[3] 97 % de toutes les délinquantes sous responsabilité fédérale ont fait l'objet d'une évaluation pendant la période d'étude.
[4] Les délinquantes s'identifiant comme étant de race blanche composaient 50 % du groupe à l'étude, alors que 15 % d'entre elles se sont déclarées comme étant d'une autre origine ethnique.
[5] Les stimulants du système nerveux central (SNC) comprenaient les amphétamines, les méthamphétamines, la méthamphétamine en cristaux, l'ecstasy, le méphédrone, la kétamine ainsi que d'autres stimulants, comme le Ritalin[MD], l'Adderall[MD] et la Dexedrine[MD].
[6] Les délinquantes étaient sous l'influence d'alcool ou de drogues au moment de commettre leur crime ou elles ont commis le crime pour soutenir leur toxicomanie.